

QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES ASSURÉS SOCIAUX

par

Monique CHASSERANT

Toute analyse des consommations exige la connaissance de la structure démographique et sociale des divers groupes de la population. Les études actuellement en cours sur les consommations médicales devraient tenir compte des caractères de deux catégories de population qui se trouvent dans des situations économiques différentes vis-à-vis des dépenses médicales : les bénéficiaires des régimes de Sécurité Sociale et les non bénéficiaires.

La population bénéficiant de la Sécurité Sociale étant mal connue, l'I.N.S.E.E. a posé la question suivante à l'occasion de l'enquête annuelle sur l'emploi de mars 1957 :

« Bénéficiez-vous de la Sécurité Sociale (régime général ou régime spécial) pour les soins médicaux ou dentaires et les produits pharmaceutiques (assurance maladie).

« Si OUI à quel titre : assuré obligatoire,
assuré volontaire,
autre bénéficiaire (ayant droit) ».

L'enquête sur l'emploi est faite par interview auprès d'environ 7.000 ménages (1). La population comptée à part (militaires en caserne, malades en sanatorium et en hôpitaux psychiatriques, élèves internes) et les ménages collectifs de plus de vingt personnes ne sont pas étudiés par l'enquête. (Soit 1.700.000 personnes environ).

Les renseignements demandés concernent toutes les personnes de plus de 14 ans vivant dans le logement. Le nombre d'enfants de moins de 14 ans est en outre indiqué. L'échantillon n'était pas assez important pour qu'il ait pu être envisagé de distinguer les assurés sociaux relevant des divers régimes de Sécurité Sociale.

L'enquête sur l'emploi de mars 1957 nécessite quelques redressements ; ce travail est actuellement en cours. Les données que nous présentons ont déjà subi un redressement provisoire, mais nous les donnons cependant sous réserve.

Sur un total de 42 100 000 personnes couvertes par l'enquête (la population des ménages collectifs et la population comptée à part n'étant pas comprises dans ce chiffre), l'extrapolation des résultats de cette enquête a fourni une estimation du chiffre total de la population bénéficiant de la Sécurité Sociale à 30 376 000 personnes, soit un pourcentage de 72,1 % de la population couverte par l'enquête.

Cet ensemble de bénéficiaires de la Sécurité Sociale se décompose en 15 566 000 assurés obligatoires ou volontaires, et 14 808 000 personnes ayant droit à des titres divers (enfants, conjoints, ascendants).

Le nombre des non bénéficiaires est de 11 726 000 personnes, soit 27,9 %.

Le tableau I indique le pourcentage des bénéficiaires et non bénéficiaires selon l'âge. Il permet de constater que la proportion de bénéficiaires est presque constante et proche de 80 % jusqu'à 40 ans. Elle est ensuite régulièrement décroissante (Graphique I).

(1) Ménage est pris au sens de groupe de personnes vivant dans un même logement. L'échantillon est obtenu par un tirage aléatoire de logements.

TABLEAU I

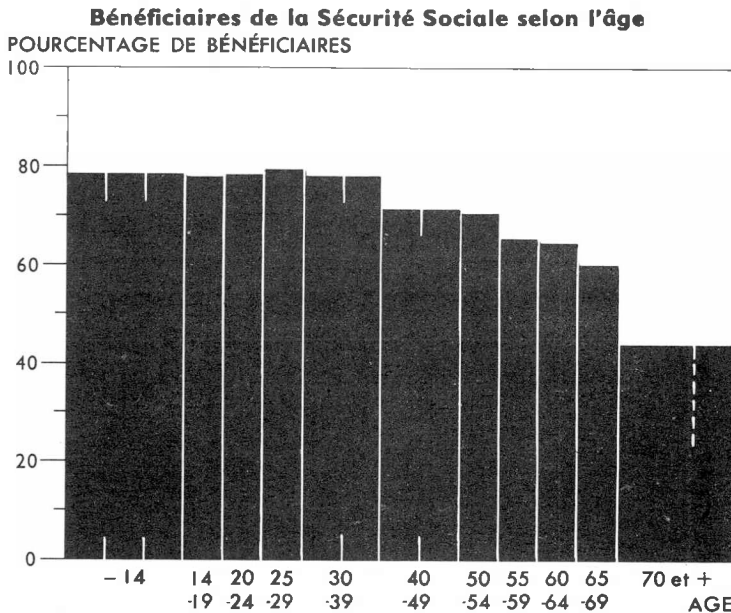
POURCENTAGE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE NON BÉNÉFICIAIRES SELON L'ÂGE

ÂGE	0 à 13	14/19	20/24	25/29	30/39	40/49	50/54	55/59	60/64	65/69	70 et +	TOTAL
a) % assurés.....	-	47,1	59,9	55,9	52,4	50,9	50,7	48,4	43,8	36,8	30,1	37,0
b) % ayant droit.....	78,6	30,7	18,3	23,5	25,5	20,4	19,8	17,0	20,7	23,1	14,2	35,1
a + b = % bénéficiaires	78,6	77,8	78,2	79,4	77,9	71,3	70,5	65,4	64,5	59,9	44,3	72,1
% non bénéficiaires ...	21,4	22,2	21,8	20,6	22,1	28,7	29,5	34,6	35,5	40,1	55,7	27,9
Population % millions ..	100,0 10,1	100,0 2,8	100,0 1,9	100,0 2,8	100,0 5,9	100,0 5,4	100,0 3,1	100,0 2,7	100,0 2,1	100,0 1,6	100,0 2,8	100,0 41,2*
% bénéficiaires par tranche	26,2	7,7	5,0	7,5	15,3	12,7	7,4	5,8	4,6	3,5	4,3	100,0 (30,4)
T. bénéficiaire												
% non bénéficiaires	18,4	5,7	3,6	5,0	11,2	13,3	8,0	8,0	6,5	6,1	14,2	100,0 (11,7)
T. non bénéficiaire												
% tranche population totale	24,0	7,1	4,6	6,8	14,1	12,9	7,6	6,5	5,1	4,2	7,1	100,0 (42,1)

* Ce chiffre ne comprend pas les personnes dont l'âge est indéterminé

Le graphique II présente la répartition par âge des deux populations. Il met bien en évidence le fait que la population non bénéficiaire est beaucoup plus âgée que la population bénéficiaire.

GRAPHIQUE I



GRAPHIQUE II

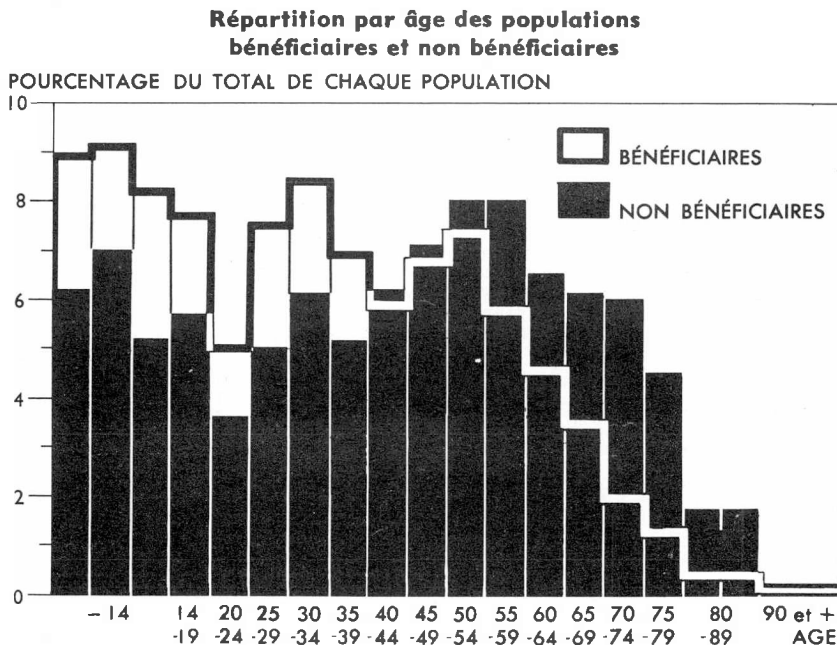


TABLEAU II
RÉPARTITION DES ASSURÉS SOCIAUX, AYANT DROIT ET NON BÉNÉFICIAIRES PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

	Catégorie socio-professionnelle	Bénéficiaires			% non bénéficiaires	Total population % (millions)	% de chaque catégorie soc. prof. Population totale	
		% Assurés	% ayant droit	% bénéficiaires				
Population occupée	00-03 : Agriculteurs	10,0	3,6	13,6	86,4	100,0 (4,1)	9,6	
	10 : Salariés agricoles	88,1	2,5	90,6	9,4	100,0 (1,0)	2,4	
	21-26 : Industriels, gros commerçants ...	30,0	2,1	32,1	67,9	100,0 (0,2)	0,7	
	22-23-27: Artisans, petits commerçants ..	20,1	5,4	24,5	75,5	100,0 (2,2)	5,2	
	30 : Professions libérales	10,0	2,3	12,3	87,7	100,0 (0,1)	0,3	
	32 : Cadres supérieurs	97,8	0,4	98,2	1,8	100,0 (0,4)	1,1	
	40 : Cadres moyens	96,0	0,4	96,4	3,6	100,0 (1,2)	2,7	
	50 : Employés	97,2	1,6	98,8	1,2	100,0 (2,1)	5,1	
	60 : Ouvriers	97,6	1,3	98,9	1,1	100,0 (6,6)	15,8	
	70 : Personnel de service	88,3	5,8	94,1	5,9	100,0 (0,9)	2,3	
	80-81 : Artistes, clergé	31,1	1,1	32,2	67,8	100,0 (0,1)	0,2	
	82 : Armée, police	100,0	0	100,0	0	100,0	0,6	
		TOTAL POPULATION OCCUPÉE .	67,5	2,5	70,0	30,0	100,0 (19,3)	46,0

	Catégorie socio-professionnelle	Énéficiaires			% non bénéficiaires	Total population % (millions)	% de chaque cat. socio-profes. par rapport population totale
		% Assurés	% ayant droit	% bénéficiaires			
Population inactive	91 : Etudiants et élèves	15,9	63,6	79,5	20,5	100,0 (1,1)	2,6
	93 : Anciens agriculteurs	12,7	5,0	17,7	82,3	100,0 (0,7)	1,7
	94 : Retirés des affaires	11,9	9,8	21,7	78,3	100,0 (0,4)	1,0
	95 : Retraités (secteur public)	86,2	7,9	94,1	5,9	100,0 (0,8)	1,9
	96 : Anciens salariés (secteur privé) ..	58,9	14,9	73,8	26,2	100,0 (1,1)	2,7
	98-99 : Ménagères, autres inactifs	9,6	63,3	72,9	27,1	100,0 (8,5)	20,1
	TOTAL INACTIFS	19,6	50,6	70,2	29,8	100,0 (12,6)	30,0
	< de 14 ans	-	78,6	78,6	21,4	100,0 (10,1)	24,0
TOTAL POPULATION	37,0	35,1	72,1	27,9	100,0 (42,1)	100,0 (42,1)	

Le tableau II indique le pourcentage des bénéficiaires et non bénéficiaires en fonction de la catégorie socio-professionnelle de la personne considérée.

Il apparaît que les catégories socio-professionnelles comptant une majorité de salariés sont toutes assurées à plus de 90 % (ouvriers, employés...). Il faut cependant noter que la catégorie socio-professionnelle et le statut de travail (salarié ou à son compte) ne se recoupent pas parfaitement (par exemple les personnels de service (70) comprend les chauffeurs de taxi à leur compte). Dans l'ensemble, la population dite occupée, qui comprend les actifs, les chômeurs et le clergé, bénéficie de la Sécurité Sociale à 70,0 %.

La population inactive est assurée dans son ensemble à 70,2 %. Elle comprend diverses catégories de retraités et la masse des épouses inactives ayants droit du chef de ménage.

78,6 % des enfants de moins de 14 ans sont ayant droit. Ils ont été classés suivant le mode d'assurance du chef de ménage. Il faudrait introduire une correction à ce chiffre pour tenir compte des enfants ayant droit du fait de l'assurance de leur mère lorsque le chef de ménage n'est pas assuré. Elle serait faible, portant sur 135 000 enfants environ.

Nous avons enfin calculé la proportion d'assurés sociaux par région (Tableau III). La région parisienne présente la plus forte proportion (86,7 %) de bénéficiaires. Le Nord compte une plus faible proportion (77,3 %) que le Nord-Est (84 %). Signalons la forte proportion du midi méditerranéen (75,8 %) et un pourcentage à peu près identique dans l'Ouest (60,0 %), le Centre (60,8 %) et le Sud-Ouest (60,8 %).

On peut également observer que le nombre d'ayant droit par assuré, varie assez sensiblement selon les régions (de 0,75 dans la région parisienne à 1,21 dans le Nord). On conçoit que les comparaisons de dépenses par « assuré » doivent tenir compte de ces différences.

Le chiffre des assurés sociaux indiqué par l'enquête (15 666 000), qui devrait encore être majoré de celui des assurés compris dans les ménages collectifs et la population comptée à part (en particulier malades des sanas et hôpitaux psychiatriques, et élèves internes) serait un peu supérieur à celui obtenu en additionnant les effectifs assurés connus par les évaluations des divers régimes établies pour 1956 :

Régime général et rattachés	12 106 000
Régime agricole	1 255 000
Régime minier	504 000
Régime S. N. C. F.	699 000
Autres régimes spéciaux	600 000
TOTAL	15 164 000

Il faut souligner que seuls les effectifs du régime minier et du régime de la S.N.C.F. sont connus avec précision, tant en ce qui concerne les assurés que les ayant droit.

Le chiffre total de bénéficiaires de la Sécurité Sociale (assurés et ayant droit) que nous avons obtenu ne peut être comparé à aucun chiffre résultant d'un recensement précis. C'est un des intérêts de cette enquête de donner une estimation de cette population. L'importance de l'échantillon n'était cependant pas suffisante pour nous permettre des extrapolations précises. Tout au plus, peut-elle suggérer que l'imprécision des chiffres de la Sécurité Sociale se situe plutôt dans le sens d'une sous-estimation.

Par ailleurs, divers phénomènes pourront être plus clairement interprétés à la lumière de ces résultats. On sait par exemple que le besoin de soins médicaux est élevé au cours des premières années de la vie, mais qu'après être passé par un minimum entre 10 et 20 ans, il augmente avec l'âge. S'il apparaissait par exemple que la consommation médicale des non bénéficiaires était du même ordre de grandeur que celle des bénéficiaires, ce fait devrait être interprété comme une sous consommation de cette population en moyenne nettement plus âgée.

En ce qui concerne les prévisions d'effectifs d'assurés dans les prochaines années, il est possible que l'on assiste au remplacement progressif des tranches d'âges à faible proportion d'assurés par de nouvelles générations à forte proportion d'assurés. Un tel phénomène devrait cependant être considéré en tenant compte des modifications selon l'âge de la répartition de la population active selon les statuts salariés ou indépendants.

TABLEAU III

POURCENTAGE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE NON BÉNÉFICIAIRES SELON LES RÉGIONS

	Région Paris.	Nord	Ouest	Nord-Est	Centre	Centre- Est	Midi méditer- ranéen	Sud-Cuest	TOTAL
% Assurés.....	49,6	34,9	30,8	41,5	32,6	35,3	35,1	30,3	37,0
% ayant droit.....	37,1	42,4	29,2	42,5	28,2	32,6	40,7	30,5	35,1
% bénéficiaires.....	86,7	77,3	60,0	84,0	60,8	67,9	75,8	60,8	72,1
% non bénéficiaires.....	13,3	22,7	40,0	16,0	39,2	32,1	24,2	39,2	27,9
en %..... (Millions d'habitants).....	100,0 (7,6)	100,0 (4,3)	100,0 (6,8)	100,0 (4,5)	100,0 (4,4)	100,0 (5,3)	100,0 (4,6)	100,0 (4,4)	100,0 (42,1)
% population ... région / pop. totale	18,1	10,3	16,3	11,0	10,4	12,5	11,0	10,4	100,0 (42,1)
Nombre de bénéficiaires pour 1 assuré.....	1,75	2,21	1,95	2,02	1,86	1,92	2,16	2,0	1,95